COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit septembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2026

PRÉSENTS : Cédric DAUDUIT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Véronique SAUZEDDE, Thierry SOULEYRAS, Franck MOREL, Grégory COINTE, Pascale VITTOZ, Anthony BOURBONNAUX, Héloïse FERRIER, Mathilde BRIVARY, Zachary AUDEBERT

Ont donné procuration :
Isabelle MAUBERT à Franck MOREL
Patricia LACHAMP à Céline DESSIMOND
Rémi CHABANAT à Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE
Sandrine FAURE à Christian ROBIN

Absent : Patricia MONTAGNIER
Franck ROUGIER

Secrétaire de séance : Cédric DAUDUIT

DELIBERATION
Aménagement d'une parcelle en parc végétalisé à proximité du parking à Pont Astier
N°2026/09/63

Objet : Autres domaines de compétence des communes

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la commune et les dispositions applicables
Considérant que la commune souhaite améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer la présence de la nature en milieu de la traversée de Pont Astier
Considérant que les épisodes de fortes chaleurs et l'augmentation des températures rendent nécessaire le développement d'espaces végétalisés permettant de créer des zones de fraîcheur et de limiter les effets d'îlot de chaleur urbain ;
Considérant la situation de la parcelle jouxtant l'aménagement du parking de Pont Astier ;
Considérant que le projet consiste notamment à transformer cette parcelle en un parc paysager accessible au public, comprenant, selon les possibilités techniques et financières :

- la plantation d'arbres et d'arbustes adaptés au contexte local et aux périodes de sécheresse ;
- la création d'espaces engazonnés ou végétalisés ;
- l'installation de mobilier urbain, notamment des bancs et éventuellement des dispositifs permettant le repos et la convivialité ;

AR Prefecture
063-216302653-20260928-20260963-DE
Reçu le 01/10/2026

- Toutes plantations, installations et aménagements nécessaires à la création et à la pérennisation de cet espace de fraîcheur ;

Considérant que cet aménagement permettra également d'améliorer la qualité paysagère des abords du parking, de favoriser la biodiversité et de proposer aux habitants un espace public de détente

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet de l'aménagement d'un parc végétalisé à proximité du Parking de Pont-Astier en cours d'aménagement
- Dit que cette opération pourra être réalisée au cours du mandat

Pour extrait conforme, fait et délibéré
les jour, mois et an ci-dessus,
au registre sont les signatures.

Orléat, le 28 septembre 2026

Le secrétaire
Cédric DAUDUIT

Le Maire
Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

AR Prefecture

063-216302653-20260928-20260963-DE
Reçu le 01/10/2026